

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



***L'INTEGRATION DE LA TURQUIE A L'UNION
EUROPEENNE INDUIRAIT-ELLE UN GAIN DE
PUISSANCE POUR L'EUROPE COMMUNAUTAIRE ?***

Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron François AGOSTINI
11^o Promotion

Directeur: Mr. Pierre VERLUISE

Mars 2004

SOMMAIRE

Introduction	p 1
I - ACTEUR GEOPOLITIQUE INCONTOURNABLE, LA TURQUIE POURRAIT CONSTITUER POUR L'UNION EUROPEENNE QU'ELLE INTEGRERAIT UNE SOURCE DE STABILITE ET DE PUISSANCE INDENIABLE	
A) Un acteur géopolitique incontournable	p 3
1) Avant la chute du Mur, un instrument au service de la politique étrangère américaine	p 3
a) La Turquie, sentinelle avancée du monde occidental	
b) La Turquie, trait d'union entre l'Est et l'Ouest	
2) Après la chute du Mur, un attrait renouvelé pour les intérêts européens	p 5
a) La Turquie, porte ouverte sur le monde turcophone et l'espace moyen oriental	
b) La possibilité pour l'Europe de contrecarrer l'influence américaine	
B) La Turquie intégrée à l'Europe puissance : facteur de stabilité et de puissance	p 7
1) Une Turquie européenne intégrée à l'Europe puissance	p 7
a) La destinée européenne de la Turquie	
b) La Turquie nécessairement intégrée à une Europe puissance	
2) Les apports attendus de l'intégration de la Turquie à l'Europe	p 12
a) La constitution d'un espace démocratique homogène	
b) La recherche d'un vaste marché économique	
c) Le renforcement du potentiel militaire européen	
d) La Turquie pays clé de la périphérie Sud de l'Europe	
II – CEPENDANT, L'EVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL ET L'ACCUMULATION DES DIFFICULTES INTERNES TENDENT A LIMITER SENSIBLEMENT LES GAINS DE PUISSANCE ESCOMPTEES	
A) Les évolutions du contexte international et ses conséquences	p 17
1) La Turquie, acteur instrumentalisé par les Etats-Unis	p 17
a) La politique d'influence américaine en Transcaucasie	
b) Le contrôle des approvisionnements pétroliers	
c) L'absorption de la défense européenne dans l'OTAN	
d) La dilution de l'Europe puissance dans l'Europe espace	

2) La tentation de l'Orient ou les ambitions de la Turquie	p 19
a) Une ambition politique servie par une forte croissance démographique	
b) La recherche d'une politique étrangère plus autonome	
c) Une politique d'extension culturelle volontariste, mais aux résultats mitigés	
B) des difficultés internes importantes et nombreuses	p 22
1) Le problème kurde	p 23
a) La négation du fait kurde	
b) L'affaiblissement de la cause kurde	
2) Le risque d'une incompatibilité identitaire	p 23
a) Un régime islamique au pouvoir	
b) Une européanisation factice	
3) Le pouvoir politique discrédité par les affaires	p 25
a) La collusion entre la mafia et le pouvoir	
b) Les revenus générés par la drogue, source de corruption	
4) Une économie marquée par d'importantes faiblesses structurelles	p 26
a) Les disparités économiques régionales	
b) Les disparités sociales	
c) Les conséquences de l'immigration turque sur le marché du travail européen	
5) L'omniprésence inquiétante des militaires	p 28
a) Conservatisme et contre pouvoir militaireS	
b) Un frein au processus de consolidation démocratique	
Conclusion	p 31

Annexes

Bibliographie

INTRODUCTION

Lors du sommet d'Helsinki, en décembre 1999, l'Union européenne (UE) a accordé le statut de candidat à la Turquie, marquant ainsi un changement politique à l'égard d'un pays qui était " membre associé " depuis 1963. Cette décision, deux ans seulement après la fin de non-recevoir opposée à la demande turque au sommet de Luxembourg, prenait acte, entre autres, de la timide normalisation entre Athènes et Ankara, du changement de gouvernement à Berlin et des pressions de Washington sur Bruxelles.

La décision d'Helsinki constitue un revirement dans les relations de l'Europe avec la Turquie, mais aussi avec le Sud de la Méditerranée en général. Pour la première fois en effet, l'Union européenne laisse clairement la porte ouverte à l'intégration d'un pays musulman, jusqu'alors toujours implicitement rejeté. De même, elle accepte, désormais officiellement, qu'un pays aux structures économiques jugées archaïques puisse obtenir le statut de candidat (voir en annexe 1 la carte des étapes de l'élargissement de l'Union).

En outre, le sommet d'Helsinki pose la question de l'intégration européenne en termes politiques, faisant des critères dits " de Copenhague ", " relatifs aux droits de l'homme, à la démocratie, au respect des minorités et à l'économie de marché ", le socle de la construction et de l'élargissement de l'Europe. Comme les autres pays " admissibles ", c'est désormais à la seule Turquie qu'incombe la tâche de se conformer à ces critères, les négociations avec Bruxelles ne pouvant commencer qu'une fois ceux-ci satisfaits.

Si l'on peut raisonnablement imaginer que le Conseil européen, sur la base d'un rapport et d'une recommandation de la Commission donnera un avis favorable à l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union en décembre 2004, la polémique¹ soulevée en novembre 2002 par Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, illustre les incertitudes sur les gains géopolitiques attendus de cet élargissement.

¹ Le 7 novembre 2002, Valéry Giscard d'Estaing, président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, se déclarait opposé à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, estimant que ce pays n'est " pas un pays européen " et qu'en conséquence son adhésion signifierait " la fin de l'Union européenne ".

En se limitant volontairement à la période contemporaine, la Turquie, véritable trait d'union entre l'Occident et l'Orient, a joué par sa localisation géographique un rôle central au profit des Américains durant la guerre froide. La chute du Mur et l'effondrement du bloc communiste ont modifié, sans l'amoindrir, l'importance géopolitique de cette puissance régionale. Les soubresauts qui ont agité les Balkans dans les années 90 et les incertitudes sur la situation du pourtour méditerranéen, ont démontré aux Européens l'intérêt d'une intégration de la Turquie à l'Union, sans doute à même de contrecarrer, au moins en partie, les ambitions américaines ou russes dans le Caucase et plus largement en Asie. Il va de soi que le gain de puissance espéré de cette intégration n'est envisageable qu'en se référant préalablement à une Europe puissance, conception que tous les pays européens ne partagent pas.

Dans ces conditions, en tant qu'acteur géopolitique incontournable, la Turquie pourrait constituer pour l'Union européenne qu'elle intégrerait une source de stabilité et de puissance indéniable. Cependant, l'évolution du contexte international et l'accumulation des difficultés internes tend à limiter sensiblement les gains de puissance escomptés. En effet, la politique étrangère menée par les Etats-Unis (E-U), en opposition avec les ambitions européennes dans la région, vise à s'appuyer sur la Turquie pour développer son influence sur la Transcaucasie et contrôler les approvisionnements énergétiques. Plus fondamentalement, le levier turc pourrait permettre aux Américains de favoriser l'absorption de la défense européenne dans l'OTAN et à terme la dilution de l'Europe puissance dans une Europe espace.

Indépendamment des risques liés à l'évolution du contexte international ou aux ambitions propres de la politique étrangère turque susceptibles de s'éloigner des intérêts européens, les importantes difficultés internes de la Turquie minent lourdement les avantages géopolitiques escomptés. La question kurde, les retards économiques structurels, les critiques sur la probité du gouvernement turc et sa capacité à assimiler le modèle occidental des droits de l'homme apparaissent comme des obstacles sérieux dont le dépassement incertain remet en cause profondément l'intérêt géopolitique de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne.

I - ACTEUR GEOPOLITIQUE INCONTOURNABLE, LA TURQUIE POURRAIT CONSTITUER POUR L'UNION EUROPEENNE QU'ELLE INTEGRERAIT UNE SOURCE DE STABILITE ET DE PUISSANCE INDENIABLE

Véritable porte ouverte sur le monde turcophone et l'espace moyen oriental, la Turquie qui a toujours joué pour l'Occident un rôle géopolitique déterminant dans l'histoire contemporaine pourrait réussir dans un délai raisonnable à remplir les critères de Copenhague et à mettre en œuvre l'acquis communautaire. Son adhésion pourrait contribuer à renforcer sérieusement la volonté sans cesse renouvelée de l'Union de gagner en stabilité et en prospérité et à augmenter le rayonnement de l'Europe dans le monde.

A) Un acteur géopolitique incontournable

La position géopolitique de la Turquie est cruciale (voir cartes en annexe 2). Bastion avancé de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) contre l'URSS (Union des Républiques Soviétiques Socialistes) à l'époque de la guerre froide, elle est devenue le bouclier de l'Occident contre les instabilités du Proche-Orient. Pays de transit pour le gaz et le pétrole du Caucase, elle constitue une plate-forme d'influence importante pour l'Asie centrale turcophone.

1) Avant la chute du Mur, un instrument au service de la politique étrangère américaine

a) La Turquie, sentinelle avancée du monde occidental

L'importance stratégique de la Turquie durant le dernier demi-siècle doit être appréciée par rapport au puissant voisin septentrional. En effet, sa situation a été beaucoup plus celle d'un barrage dressé contre une poussée soviétique ou russe vers la Méditerranée à travers les détroits ou vers le Moyen-Orient à travers le plateau anatolien que celle d'un pont entre l'Occident et l'Orient. Dès le début de la guerre froide, la Turquie se trouve sur le devant de la scène. La doctrine Truman d'endiguement du communisme (1947) se matérialise par l'assistance économique et militaire à la Grèce et à la Turquie.

En 1952, la Turquie devient membre de l'OTAN et accueille des bases militaires et des stations de radar américaines aux frontières de l'URSS. Durant toute la guerre froide, l'espace turc représentera un maillon très important du système occidental de défense dans le cadre de l'OTAN et des traités du CENTO (organisation du traité central créée en 1959 après le retrait de l'Irak du pacte de Bagdad). Il sert de verrou à la mer Noire, permettant en outre la jonction entre les dispositifs européen et asiatique d'encerclement de l'Union soviétique.

b) La Turquie, trait d'union entre l'Est et l'Ouest

La politique extérieure de la Turquie ne doit pas s'analyser comme la projection mécanique des intérêts américains dans la région. Dès 1964, à la faveur de la Détente et en raison de certaines frictions avec les E-U dues à la crise de Chypre, la Turquie n'hésite pas à s'entrouvrir au bloc communiste. Les dirigeants soviétiques, quant à eux, ferment les yeux sur l'intervention ultérieure de la Turquie à Chypre, les troupes turques s'éloignant d'autant des frontières soviétiques. L'occupation de l'île par les Turcs complique en outre les relations entre Ankara et Athènes, ce qui ne peut qu'affaiblir le flanc sud de l'OTAN. Ce redoux entre la Turquie et l'URSS se traduit également au cours des années 1970 par plusieurs visites d'amitié entre les dirigeants des deux pays et un développement des échanges économiques. Ainsi, durant la seconde partie de la guerre froide, la Turquie a contribué à maintenir le dialogue avec l'URSS, favorisant le dégel des relations internationales entre les deux Grands.

En reprenant l'image de pont développée par Samuel Huntington dans "le choc des civilisations", il peut être considéré que la Turquie constitue un pont jeté entre l'Est et l'Ouest qui n'appartient réellement à aucune des civilisations occidentale et orientale. En conséquence, l'entrée de la Turquie en Europe permettrait à ces civilisations de mieux se comprendre et de mieux communiquer entre elles.

2) Après la chute du Mur, un attrait renouvelé pour les intérêts européens

a) La Turquie, porte ouverte sur le monde turcophone et l'espace moyen oriental

Bien que la Turquie continue d'occuper une position clé face à la Russie, on ne saurait sous-estimer le tournant majeur que représente l'effondrement de l'URSS dans une analyse géopolitique de la Turquie. La Turquie a compris que, depuis la dislocation de l'Union soviétique, elle n'était plus aussi indispensable dans le dispositif de l'OTAN. Toutefois, l'importance de la région proche et moyen-orientale et les risques d'embrassements militaires dans la zone continuent de conférer à la Turquie une position stratégique de premier plan. Depuis 1990-1991, elle fournit la base principale pour les opérations militaires au Nord de l'Irak. Elle apparaît comme un “ contre modèle laïc ” par rapport au “ modèle islamique ” iranien pour les Républiques musulmanes de l'ex-URSS. Enfin, s'étant vu confier depuis 1994 par l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) une fonction pivot sur le flanc sud de l'OTAN à travers le partenariat euro-méditerranéen, elle apparaît à certains égards comme la nouvelle gardienne de la Méditerranée orientale.

Puissance régionale, la Turquie exerce son influence sur un vaste espace. Les limites en sont à l'Est et au Nord la Sibérie, le Pamir, les plaines de Chine, et à l'Ouest le détroit du Bosphore et des Dardanelles et un fragment de l'ancienne Thrace détaché de l'Europe. A la Turquie (780000 km²), s'ajoutent l'Azerbaïdjan (87000 km²), le Turkménistan (488000 km²), le Kirghizistan (199000 km²), le Kazakhstan (2 717 000 km²), l'Ouzbékistan (447000 km²), le Turkestan chinois, nommé Xinjiang ou Sin Kiang (1646800 km²). L'espace turc véritable continent couvre près de 6346000 km², soit plus de onze fois la superficie de la France. Il est beaucoup plus vaste et plus étendu que l'Europe des 15 ou des 25.

En dépit de ses dimensions hors du commun et de la dispersion des populations, cet espace est cohérent. En effet, la Turquie partage sur le plan culturel avec les nouvelles Républiques d'Asie centrale une même identité dont les signes sont à la fois ethniques, linguistiques et religieux.

Ce sont les habitants qui lui donnent son homogénéité (voir en annexe 3 la carte du monde turcophone). Il est uni sur le plan linguistique (les habitants parlent la même langue), ethnique (ils sont presque tous turcs) et religieux (ils sont quasiment tous musulmans).

L'approche géoculturelle de la Turquie à l'égard de l'aire turcophone trouve sa concrétisation dans la politique d'influence menée par des agences de coopération travaillant sous l'égide des ministères des Affaires étrangères et de la Culture. Chargées de promouvoir le modèle turc à travers l'instigation et l'encadrement de nombreux projets tels que l'établissement d'une langue et d'un alphabet communs pour les turcophones, les échanges universitaires, l'enseignement et le soutien des projets médiatiques et communicationnels, ces agences de coopération culturelle turcophone ont pour objectif d'accroître les relations culturelles entre les pays et les communautés turcophones pour maintenir une unité de langue et de culture afin de créer des solidarités entre ces pays.

Elle se matérialise également par la mise en place de moyens de communication moderne en direction des Républiques d'Asie centrale que ce soit à travers le lancement du satellite de télécommunication Türksat ou du satellite de télévision Intelsat IV. En outre, tous les réseaux Internet de ces Républiques sont connectés via la Turquie. La radio " Voix de la Turquie " fait la propagande du modèle turc. La grande agence de presse " Anadolu Ajansi ", l'Union des agences d'information des pays turcophones et l'Union de la presse eurasiatique permettent à l'État turc d'avoir pratiquement le monopole de l'information diffusée dans le monde turc.

En dépit de résultats parfois mitigés, la Turquie possède les atouts pour jouer un rôle géostratégique réel en Asie centrale ce qui ne peut manquer d'intéresser une Union européenne soucieuse de limiter les conséquences du retour de la Russie en Asie centrale et la percée américaine dans cette même zone principalement du fait des intérêts pétroliers et gaziers.

b) La possibilité pour l'Europe de contrecarrer l'influence américaine

La crise irakienne a sérieusement ébranlé la confiance existant entre la Turquie et les Etats-Unis. Lors de sa visite à Ankara, en mai 2003, Paul Wolfowitz a demandé à la Turquie de reconnaître ses erreurs et a critiqué ouvertement l'armée turque.

Si le partenariat avec Washington reste une obligation pour Ankara, la perception des E-U s'est considérablement dégradée dans un pays qui n'avait jamais connu, jusqu'à présent, un fort sentiment anti-américain.

Par ailleurs, l'évolution pour l'instant peu favorable de la situation en Irak est une source d'inquiétude pour les élites turques et met à jour des différences majeures sur ce dossier. Une partie des élites semble aujourd'hui prête à se rallier à l'idée que l'intégration européenne pourrait à moyen terme servir de contre poids au partenariat américain. L'Union européenne a donc tout intérêt à offrir une alternative à la Turquie. A cet effet, en s'appuyant notamment sur la densité croissante de ses échanges économiques avec la Turquie, elle pourrait favoriser la naissance d'un futur bloc régional. En outre, en accentuant sa présence équilibrante en Transcaucasie, elle présente à la Russie un profil moins menaçant que celui des Etats-Unis.

B) La Turquie intégrée à l'Europe puissance : facteur de stabilité et de puissance

Dès le départ, l'intégration européenne a eu pour objectif essentiel de réconcilier l'Europe et d'en faire un foyer de stabilité, de prospérité et de liberté, tout en lui donnant les moyens de redevenir un acteur international et de se poser en grande puissance. L'intégration de la Turquie à l'Europe participerait de ce mouvement.

1) Une Turquie européenne intégrée à l'Europe puissance

a) La destinée européenne de la Turquie

Selon Valéry Giscard d'Estaing, “ la Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important, qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays européen ”. Sa capitale “ n'est pas en Europe, elle a 95 % de sa population hors d'Europe, ce n'est pas un pays européen ”. Cette vision est reprise, entre autres, par Hubert Védrine, ancien ministre socialiste français des Affaires étrangères, qui estime que la Turquie “ est un grand pays, stratégique, qui n'est pas en Europe, mais en Asie mineure ”.

Ce débat renvoie à la question récurrente des limites géographiques de l'Europe. En fait, il convient de le dépasser en l'enrichissant de facteurs historiques et en le replaçant dans un contexte culturel. En effet, l'Europe, fait partie d'un continuum euro-asiatique à la fois humain et “ naturel ”. Simple péninsule de l'Asie, ses limites orientales restent arbitraires. “ On peut même discuter de ses limites occidentales et accepter ou non d'y rattacher certaines îles ” explique Jean-Baptiste Duroselle.

L'Europe a, en définitive, surtout été une manière de refuser l'Orient et l'Asie, de se différencier des Asiatiques ou de nier la parenté qu'ont les Européens avec eux. Le continent européen n'est finalement qu'une convention mouvante liée aux contextes historiques. Il recouvre donc des réalités successives et d'autant plus floues qu'on se trouve aux marges de l'espace considéré. La limite entre l'Europe et le reste du continent euro-asiatique ne peut par conséquent qu'être imprécise.

Certes, la Turquie est située en grande partie dans ce qu'on appelle communément l'Asie mineure. Cette péninsule est physiquement séparée de la partie balkanique de l'Europe par le détroit du Bosphore. Socio-culturellement, les deux parties de ce détroit font partie depuis des millénaires de l'ensemble culturel grec, romain, byzantin, puis turc : aussi loin qu'on regarde dans l'histoire, le Bosphore n'est pas une rupture mais une soudure. Istanbul et son agglomération, situées en grande partie sur la rive occidentale du Bosphore, s'étendent aussi sur l'autre rive, liée à la première par deux ponts. Trancher au milieu d'un ensemble, la région du Bosphore, n'a historiquement, culturellement et politiquement peu de sens. Les limites retenues par Valéry Giscard d'Estaing et Hubert Védrine sont donc éminemment fictives.

Passons sur le fait que la Turquie fasse partie de la plupart des institutions rassemblant les autres puissances européennes (OCDE², OTAN, Conseil de l'Europe...) hormis l'Union, que ses clubs de football participent aux Coupes européennes, etc. Rappelons encore que la Turquie ottomane fut pendant des siècles une grande puissance européenne, dominant tous les Balkans et la Méditerranée orientale. Qualifié “ d'homme malade de l'Europe ” au début du siècle, l'Empire ne survécut pas à la Première Guerre mondiale et devint, à partir de 1922, une république laïque recentrée sur l'Anatolie.

² Organisation de Coopération de Développement Economiques

Cette Europe sud-orientale autrefois ottomane était alors considérée comme étant déjà l'Orient et pourtant encore l'Europe : aujourd'hui la région est déjà en partie dans l'Union européenne (la Grèce) et conserve sa vocation à l'être pour le reste (les Balkans).

Ces terres en partie musulmanes, toujours très fortement marquées par la culture turque, sont encore habitées par des minorités turcophones comptant des centaines de milliers d'individus surtout en Bulgarie, mais aussi en Moldavie, Macédoine et Grèce (sans compter Chypre). Beaucoup sont musulmans mais pas tous, comme les Gagaouzes chrétiens de Moldavie. La Turquie elle-même, bien que ne conservant que peu de territoires sur la rive occidentale du Bosphore (la Thrace turque), garde une culture qui s'est nourri pendant des siècles au sein des Balkans. Le caractère européen de la population turque n'est pas seulement une posture de l'élite d'Ankara ou d'Istanbul : c'est la réalité de secteurs sociaux entiers qui ont leurs racines en Grèce, Bulgarie, Macédoine, Serbie, Bosnie, etc et qui ne se sont installés en Anatolie qu'au cours du XX^{ème} siècle. On oublie trop souvent qu'au moment des guerres balkaniques, et jusque dans les années 1920, près de 650000 Turcs de Grèce s'installèrent en Anatolie. 120000 Turcs ont encore quitté la Yougoslavie pour la Turquie en 1945, de même que plus de 100000 Turcs de Bulgarie en 1950-1951.

Tout cela ne fait pas de la Turquie un pays incontestablement européen. Mais la définition de l'Europe étant elle-même mouvante, il est possible de reconnaître à la Turquie une vocation européenne qu'elle affine depuis quarante ans. La Turquie a une histoire européenne indéniable et une partie importante de l'Europe a une histoire et une culture turques tout aussi indéniables. Il paraît donc difficile de refuser aux Turcs le caractère européen que les siècles leur ont donné. Tout cela pour l'attachement à une conception géographique de l'Europe aux frontières par nature imprécises et qui n'ont jamais correspondu à des frontières naturelles ou culturelles strictement définies. Si la Turquie n'est pas seulement un Etat européen, la réalité et la complexité de l'ensemble turco-balkanique, situé tant en Europe qu'en Asie mineure, interdisent de réduire le débat à des considérations d'apparence géographique.

Plus fondamentalement, l'idée sous-jacente, souvent non dite, est que la Turquie n'est pas européenne parce que son identité la rend étrangère à l'Europe. L'idée a été d'ailleurs clairement exprimée par François Bayrou qui dirige aujourd'hui l'Union pour la démocratie française (UDF).

Pour lui, “ La Turquie est un pays musulman qui n'appartient pas à l'Europe. Peut-on imaginer que le plus grand pays de l'UE soit le moins européen ”. Car la Turquie est effectivement un pays musulman, et c'est en fait cela qui gêne.

Certes, l'Europe médiévale, puis moderne, s'est définie dans le cadre du projet de (re)constitution d'un empire chrétien d'Occident, comme la communauté des peuples chrétiens opposée à l'islam. Mais c'est alors une définition centrée sur l'Europe occidentale et qui marginalise, voire exclut, l'Europe orientale.

b) La Turquie nécessairement intégrée à une Europe puissance

Attendre de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne un gain de puissance n'a de sens que si le processus de la construction européenne tend effectivement vers une Europe puissance. Or, la crise irakienne a révélé les dissensions entre les différents pays de l'Union européenne qui renvoient à deux visions de l'Europe. D'un côté, l'Europe puissance, modèle défendu par la France qui milite pour un système multipolaire régulé dans le cadre de l'ONU. De l'autre côté, l'Europe atlantiste qui s'abrite derrière les E-U et l'OTAN pour assurer sa sécurité.

Sur une plus longue période, il peut être constaté que l'UE se transforme, élargissant progressivement ses compétences de l'économique au politique. Le Traité de Maastricht tirant les conséquences des bouleversements intervenus à l'Est à la fin des années 80 ainsi que du nécessaire renforcement des solidarités européennes qu'impliquait l'édification de l'union économique et européenne, a consacré la naissance de la PESC. L'émergence de la crise des Balkans et l'incapacité de l'UE à y faire face, a été pris en compte dans le Traité d'Amsterdam de 1997 qui créait le poste de Haut Représentant. A l'issue, au travers des crises du Kosovo mais aussi du Moyen Orient, l'UE s'est progressivement doté d'une politique cohérente et de moyens d'actions.

Depuis 1999, l'Europe s'est ainsi enrichie de structures militaires de décision et de planification (COPS, Comité Militaire, Etat major européen), elle a développé des capacités militaires et civiles d'intervention, lançant concrètement trois opérations en Macédoine, Bosnie et Congo.

Au travers de ces opérations, l'UE a démontré sa solidarité, sa capacité d'intervention mais aussi son aptitude à traiter avec les organismes internationaux (ONU en Bosnie, OTAN en Macédoine).

A partir de mai 2004 avec l'aboutissement du processus d'élargissement, l'UE à 25 devient une puissance de 450 millions d'habitants partageant des valeurs communes. Pour assurer sa sécurité et assumer ses responsabilités mondiales, il convient qu'elle s'organise en élaborant et validant une stratégie commune présentée en décembre 2003 par monsieur Solana.

La Stratégie européenne de sécurité répertorie des menaces et fixe des objectifs communs dont l'extension d'une zone de sécurité autour de l'Europe élargie et la mise en place d'un système international effectivement multilatéraliste. La prévention des conflits par des voies diplomatiques et militaires doit être en tout point recherchée dans un cadre d'un soutien aux Nations Unies, gage de légitimité. Une planification commune, des Etats majors interopérables mais aussi une agence européenne de l'armement renforcent le poids de la stratégie européenne. Mais de nouvelles relations avec les Etats membres sont aussi à rechercher pour développer les mises en commun ainsi qu'un partenariat rénové avec l'OTAN. Sans puissance clairement identifiée, sans cohérence diplomatique, l'UE ne pourra prendre le relais des Etats qui seuls ne sont plus à même d'exercer une influence mondiale. En termes d'institutions, il convient que la future Constitution établisse une chaîne décisionnelle claire et légitime. Cela passe par la création d'un véritable poste de ministre des affaires étrangères, par l'abandon des présidences tournantes qui affaiblissent la cohérence de la politique européenne. Le renforcement du budget de l'Union est seul à même de donner les moyens nécessaires à une action européenne préventive et, si nécessaire, réactive.

L'avenir de la stratégie en Europe se situe bien dans une stratégie européenne. Puissance potentielle, l'UE doit maintenant bénéficier de la mise en œuvre concrète des déclarations de 2003 et de l'élaboration d'une Constitution commune dépassant les intérêts nationaux immédiats. Enfin, en ajoutant la Turquie à la liste des pays candidats, l'Europe en finit avec une lutte, jamais formulée comme tel mais constamment souligné en privé, qui bloquait toute perspective d'élargissement communautaire : la lutte hégémonique entre Berlin, désireuse de reconstituer son hinterland en Europe de l'Est et Paris, visant à faire du Sud de la Méditerranée son "jardin privé".

2) Les apports attendus de l'intégration de la Turquie à l'Europe

a) La constitution d'un espace démocratique homogène

Bien que la Turquie soit membre du Conseil de l'Europe depuis 1949 et qu'elle ait régulièrement ratifié les principales conventions en matière de droits et de libertés, elle a souvent été pointée du doigt pour les manquements caractérisés dont elle s'est rendue coupable en matière de respect des droits de l'homme sur son territoire.

Pourtant récemment, des progrès notables ont été accomplis. Depuis 1984, la peine capitale fait l'objet en Turquie d'un moratoire : aucun condamné à mort n'a été exécuté. La réforme constitutionnelle d'octobre 2001 a limité l'application de la peine de mort à trois circonstances : les crimes terroristes, les situations de guerre et l'état de guerre. L'application de la peine capitale a été suspendue, y compris dans le cas d'Abdullah Ocalan. La question de l'abolition sans limitation de la peine de mort³ doit être résolue sur le plan politique interne. Trois mois après les élections qui ont porté le parti islamiste de la justice et du développement à la tête de la Turquie, le Premier ministre turc Abdullah Gül était devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour assurer les 44 pays membres de la " nature réformiste " de son gouvernement. Pour preuve de cet engagement, il a évoqué deux réformes portant sur la condamnation de la torture et l'application, jusque-là souvent restée lettre morte, des jugements de la Cour européenne des droits de l'homme tandis qu'une nouvelle loi crée le droit à un nouveau procès pour tous les arrêts de la Cour concluant à une violation des droits fondamentaux. Certes, le chemin sera long et l'intégration des acquis communautaires en matière de respect des droits de l'homme difficile. Ainsi, ces dernières années, la Turquie a été de plus en plus souvent traduite devant la Cour européenne des Droits de l'Homme. En 2001, la Cour a enregistré 1059 requêtes individuelles émanant de citoyens turcs. Sur ces requêtes, 171 ont donné lieu à des arrêts sur le fond, dont 169 ont conclu à des violations de la Convention des droits de l'homme⁴.

³ Le protocole n°6 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales proclame l'abolition de la peine de mort (article 1er) et interdit toute dérogation à ce principe (article 3) ou toute réserve (article 4), sauf pour les actes commis en temps de guerre ou de danger imminent de guerre (article 2).

⁴ Cette soudaine augmentation est due au fait que la Turquie a admis en 1987 que des individus et non seulement des Etats puissent l'attaquer en justice. Ce droit de recours individuel a commencé à produire ses effets en 1995.

Proche du monde islamique étant donné la confession religieuse de la majorité des citoyens turcs, rare pays du monde musulman à avoir réussi son décollage économique et entrepris une marche résolue vers une démocratie épanouie, la Turquie, par son adhésion à l'Union, serait un exemple et un modèle pour l'ensemble des pays de confession musulmane, conférant ainsi à l'Europe une dimension philosophique et une force d'influence de portée universelle en faveur des valeurs occidentales.

b) La recherche d'un vaste marché économique

En termes de circulation des marchandises, des services et même des capitaux, la Turquie fait déjà pratiquement partie de l'Union européenne, l'essentiel de cette intégration économique ayant été réalisé au cours des dernières décennies. Après une longue période de relations difficiles, voire conflictuelles, entre la Communauté européenne et la Turquie, la communauté a entrepris en 1992 dans la nouvelle configuration régionale et internationale, une démarche active de renforcement des liens avec la Turquie qui a abouti à la conclusion de l'Accord d'union douanière de décembre 1995. En 1997, la Turquie était le 6^{ème} client et le 12^{ème} fournisseur de l'Union européenne, alors qu'une dizaine d'années auparavant, en 1985, elle était encore reléguée au 1^{er} et au 22^{ème} rang. En 2001, l'Union européenne est à l'origine de 49 % des importations turques et la destination de 53 % de ses exportations.

Aujourd'hui, la Turquie est un grand marché en expansion, qui a supporté avec succès le choc de l'Union douanière et de l'intensification de la concurrence qui en découle. Elle a d'ores et déjà atteint un degré élevé d'intégration économique à l'Union (elle est le premier partenaire commercial de l'UE dans la région méditerranéenne et globalement le second fournisseur de l'UE) et par conséquent, un haut degré de préparation à l'adhésion dans le domaine économique.

c) Le renforcement du potentiel militaire européen

Nous l'avons vu, un regard sur la carte de cette partie du monde montre la position géographique exceptionnelle de la Turquie entre l'Europe des Balkans et l'Asie d'une part, le Caucase et le Proche-Orient pétrolier d'autre part.

Cette position permet à Ankara de bénéficier, depuis l'intégration de la Turquie à l'OTAN, d'une généreuse rente de situation de la part de ses alliés occidentaux, notamment américains et allemands.

En contrepartie de ses bases et autres stations d'écoute sous le ventre mou de la Russie, Washington a, au cours de dix dernières années, accordé 7,8 milliards de dollars d'aide militaire à la Turquie. Il fournit actuellement à celle-ci 85 % de son armement. De son côté l'Allemagne a, depuis des décennies, fait de la Turquie la principale destinataire de ses surplus d'armement. Ainsi, pour la seule année 1994, Bonn a fait don à son allié turc de 300 chars de l'ancienne armée de la République démocratique allemande (RDA), 100 chars Léopard, 45 bombardiers Phantom, 250.000 Kalachnikovs, 100 000 missiles antichars. Malgré la fin de la guerre froide et la dislocation de l'Union soviétique, Ankara continue de bénéficier de cette rente de situation. Celle-ci s'est d'ailleurs récemment renforcée avec l'intervention américaine en Irak. L'Amérique a payé fort cher (environ 4 milliards de dollars) le simple survol du pays.

La Turquie serait la première puissance militaire européenne, son armée, forte de 650 000 hommes, étant la deuxième de l'OTAN après celle des Etats-Unis. L'appartenance de la Turquie à l'OTAN, alors que cette organisation vient par deux fois d'intervenir dans sa sphère géographique immédiate⁵ est un atout important pour l'Europe. Depuis la révision de sa doctrine officielle, l'alliance atlantique a pour vocation d'intervenir dans des territoires qui, sans appartenir à l'un des Etats membres, peuvent de par leur instabilité représenter un danger.

Ainsi, puissance militaire, membre fidèle de l'Alliance atlantique et membre associé de l'Union de l'Europe occidentale, la Turquie est d'ores et déjà associée à la politique de défense européenne en voie de construction depuis le sommet d'Helsinki.

Elle sera utile, voire incontournable, pour l'émergence de l'autonomie européenne en termes de capacités militaires au service d'une diplomatie commune visant à prévenir et à maîtriser les crises régionales qui ont tendance à se multiplier aux frontières de l'Union.

⁵ Bosnie et Kosovo

Les guerres du Golfe, de Bosnie et du Kosovo ont apporté la preuve qu'une capacité crédible d'intervention militaire est parfois un complément indispensable de la diplomatie classique lorsqu'elle est subordonnée aux fins politiques et diplomatiques.

d) La Turquie, pays clé de la périphérie Sud de l'Europe

L'effondrement du monde communiste en 1989, n'a fait que renforcer l'intérêt de la position stratégique de la Turquie qui demeure aux avant postes de la sécurité européenne. En effet, la position de l'Union européenne vis-à-vis de la Turquie doit tenir compte de l'importance de ce pays, comme région clé de sa périphérie sud. La Turquie s'est vu attribuer un rôle de stabilisateur économique et politique dans la région de la méditerranée orientale. Elle se présente ainsi fréquemment comme le pivot de l'Eurasie et l'on a parfois l'impression que son rôle d'intermédiaire entre l'Est et l'Ouest, tant vanté auparavant, tend à devenir secondaire.

Situé au centre géographique de cette vaste zone, la Turquie dispose d'une économie dynamique, d'une élite fournie et qualifiée, d'une solide expérience dans des domaines variés qui vont de l'économie de marché à la gestion des affaires publiques en passant par la maîtrise des négociations diplomatiques de haut niveau. Elle a vocation à devenir le pilier de cette entité géopolitique constituée par l'Eurasie qui concentre la plupart des enjeux géopolitiques et géostratégiques, qu'il s'agisse des hydrocarbures de la Caspienne⁶, des conflits nationaux ethniques et frontaliers du Caucase, de l'Afghanistan ou de l'Irak. L'importance grandissante de cette région a joué un rôle clé dans la consécration de la Turquie comme candidat à l'Union européenne lors du sommet d'Helsinki.

Située aux frontières de l'ex-URSS et partenaire historique de la région des Balkans, la Turquie, par son adhésion, ne pourrait que renforcer la capacité globale de l'Union d'aider ces régimes d'importance majeure pour notre stabilité à assurer de manière ordonnée et pacifique leur transition vers la démocratie et l'économie de marché.

⁶ Les deux ressources clés qui guideront les relations internationales du monde du XXI^{ème} siècle sont sans conteste le pétrole et surtout l'eau. L'Europe se doit, si elle veut exister en temps qu'acteur géopolitique, d'avoir une influence sur ces deux éléments clés. Or, la Turquie, de par sa position géographique et le rôle de puissance régionale qu'elle a depuis la fin de la guerre froide, est un acteur central dans le transit de ces deux produits. L'Union européenne devrait en bénéficier dans la mesure où elle est déjà un partenaire commercial et économique privilégié.

On voit bien ainsi que l'acheminement du pétrole et du gaz de la Mer Caspienne confère à la Turquie un rôle essentiel dans la géopolitique de l'énergie (voir fiche en annexe 4 relative aux enjeux énergétiques de la Turquie). L'Union européenne a donc une carte importante à jouer en intégrant ce pays en son sein. Une partie du financement de la troisième route (voir annexe 4) pourrait passer par l'aide communautaire et ainsi l'Europe contrôlerait l'ensemble des approvisionnements pétroliers de la Méditerranée Orientale. Cela contribuerait à faire de l'Union une puissance réellement concurrentielle face aux E-U et, au-delà, à préparer l'avenir face à la Chine.

*

*

*

La Turquie, à la fois frontière de l'Europe et de l'Asie, tout en faisant partie des Balkans, du Caucase et du Moyen-Orient, continuera de jouer un rôle primordial dans les relations internationales de demain. En étant pratiquement le seul modèle d'état musulman laïc, elle est susceptible de désamorcer le conflit de civilisations entre l'Islam et l'Occident. Dans cette optique, sa population presque exclusivement musulmane loin d'être un inconvénient, serait plutôt un avantage. Son intégration en Europe replacerait cette dernière au centre de la scène internationale et lui permettrait de développer un contre pouvoir important face à l'hégémonie américaine.

Inversement, il est à craindre que l'exclusion de la Turquie de l'entité européenne élargie accroisse les facteurs d'instabilité dans la région orientale de la méditerranée ainsi que dans les Balkans et au Proche-Orient ; elle priverait l'Union d'un partenaire économique à fort potentiel de croissance et d'un partenaire politique influent dans plusieurs régions instables dans lesquelles l'Union possède des intérêts essentiels.

II – CEPENDANT, L’EVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL ET L’ACCUMULATION DES DIFFICULTES INTERNES TENDENT A LIMITER SENSIBLEMENT LES GAINS DE PUISSANCE ESCOMPTES

La stratégie de contournement et d’instrumentalisation de la Turquie par les E-U, les velléités d’indépendance de la politique étrangère d’Ankara mais également les nombreux handicaps domestiques de la Turquie constituent sur le plan géopolitique des limites immédiates et sérieuses aux avantages futurs et hypothétiques attendus de l’intégration de la Turquie à l’Europe.

A) Les évolutions du contexte international et ses conséquences

En dépit de quelques différends qui ont émaillé leurs relations et dont le dernier en date est relatif à l'utilisation militaire du sol turc dans le conflit contre l'Irak, l'alliance américano-turque est depuis plus de 50 ans pérenne car elle est fondée sur des intérêts croisés complémentaires et une volonté commune de puissance. Pour les Américains, l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne comporterait de nombreux avantages en servant leurs intérêts géopolitiques.

1) La Turquie, instrumentalisé par les Etats-Unis

a) La politique d'influence américaine en Transcaucasie

Une fois au sein de l'Union, la Turquie verrait son influence militaire, politique et économique renforcée notamment sur la Transcaucasie et le Moyen-Orient. Cette évolution ne peut qu'être favorable aux Etats-Unis. D'abord parce le coût de l'aide financière au profit de la Turquie serait partagé avec les Européens ; ensuite parce que les E-U pourraient se servir encore davantage de la Turquie comme point d'appui pour accroître leur influence dans cette zone. En effet, l'objectif de la politique américaine est d'évincer la Russie, l'Iran et la Chine des ressources (ou droits de passage) énergétiques de la Caspienne. La Russie observe d'un œil critique l'influence américaine croissante au Caucase et le développement de la coopération entre la Géorgie, l'Azerbaïdjan et la Turquie dans le domaine de la sécurité en matière de formation et de fournitures d'équipements. Elle considère le Caucase comme sa chasse gardée.

Avec l'Azerbaïdjan enfin, la lutte d'influence est quasi-permanente entre Moscou et Washington, derrière qui se range résolument la Turquie. Il faut à cet égard rappeler que depuis B. Clinton déjà, le ministère américain de la défense a approvisionné en armes et entraîné les forces armées de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan; depuis le 11 septembre 2001, G. W. Bush a intensifié les efforts dans ces zones. De plus, la présence américaine ne pouvant être partout permanente dans le temps, elle est susceptible à terme, d'être en partie relayée par la Turquie, au Caucase et en Asie centrale.

b) Le contrôle des approvisionnements pétroliers (voir en annexe 5 la cartes des routes du pétroles)

Pour les Américains, les enjeux de cette région sont également énergétiques. En effet, les Etats-Unis dont que les réserves sont appelées à se réduire fortement dans les prochaines années, devront accroître leurs importations de pétrole de 60 % d'ici 2020 en diversifiant leurs sources d'approvisionnement. Dans ce contexte, il convient pour eux de sécuriser la production et l'acheminement pétrolier, notamment en mieux protégeant les importantes réserves d'or noir du bassin de la mer Caspienne. A cet effet, la Turquie est un élément capital permettant de contrer la Russie pour le contrôle du lac caspien et surtout pour le transit de ce pétrole qui devrait principalement s'effectuer vers le port turc de Ceyhan via l'oléoduc BTC (Bakou-Tbilissi-Ceyhan) ainsi que pour le transit du gaz caspien qui devrait arriver dans la ville turque d'Erzeroum via le gazoduc BTC. Le déploiement militaire américain dans le Caucase soutenu par la Turquie ne peut que concourir à mieux contrôler les principales sources d'approvisionnements pétroliers.

c) L'absorption de la défense européenne dans l'OTAN

L'armée turque pourrait servir de cheval de Troie aux Américains pour mieux intégrer la défense européenne dans l'OTAN. En développant les possibilités d'intervention à l'Est de l'OTAN, les Etats-Unis sont en position de subordonner la défense européenne au dispositif otanien en vertu des dispositions de l'article 17 du traité de Maastricht⁷.

⁷ La politique de l'Union au sens du présent article n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.

d) La dilution de l'Europe puissance dans l'Europe espace

Plus fondamentalement, l'arrivée de la Turquie dans l'Europe pourrait avoir pour conséquence de diluer et d'affaiblir la cohérence politique de l'Union européenne en la transformant en vaste zone de libre échange, posture qui rejoindrait celle espérée des Anglais. A ce titre, la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union cristallise le débat, aujourd'hui non tranché, entre deux conceptions opposées de l'Europe : Europe puissance versus Europe espace.

Pour les E-U qui l'instrumentalisent, la Turquie revêt une importance géopolitique capitale en minant de l'intérieure la construction d'une Europe politique qui tendrait à s'émanciper du grand frère américain, en amplifiant le reflux de l'influence russe dans les Balkans, dans le Caucase et en Asie centrale ou bien en contribuant à l'endiguement de la remontée en puissance de la Chine.

2) La tentation de l'Orient ou les ambitions de la Turquie

a) Une ambition politique servie par une forte croissance démographique

Les pays d'Europe ont une population à peu près stable et vieillissante. A moyen terme, leur population n'augmentera pas. Il en va tout autrement de celle des Turcs. La démographie de l'espace turc explose. La population de la Turquie qui compte 68 millions d'habitants, croît de plus de 1,60 % par an (à comparer avec les 0,38 % en France) ; l'Azerbaïdjan 8 millions (1 % de croissance annuelle) ; le Turkménistan 4,8 millions (1,3 %) ; le Kirghizistan 4,9 millions (1,4 %) ; le Kazakhstan 15 millions (1 %) ; l'Ouzbékistan 25 millions (1,8 %) ; le Turkestan chinois ou Sin Kiang 17 ou 18 millions, dont 10 millions de Turcs. Au total, les Turcs sont 135 millions. Comme leur croissance démographique est quatre fois supérieure à celle de la France, dans deux décennies, la Turquie sera le pays le plus peuplé d'Europe et dans un demi-siècle, les populations de l'espace turc seront plus nombreuses que les populations de l'Europe des 27.

Or, dans l'architecture des institutions européennes, le nombre donne le pouvoir. L'adhésion de la Turquie signifierait qu'à moyen terme le pouvoir effectif en Europe reviendrait aux Turcs et que, si les Européens ne veulent pas devenir une minorité en Europe, ils devraient faire cause commune contre les Turcs et leur opposer un front uni.

b) La recherche d'une politique étrangère plus autonome

Au mois de mars 2002, une déclaration du secrétaire du Conseil de sécurité nationale, le général Tuncer Kilinç, fit grand bruit : “ La Turquie a besoin de trouver une nouvelle voie. A mon avis, nous devrions nous tourner vers la Russie sans pour autant négliger les Etats-Unis, si possible, en nous rapprochant de l'Iran. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune aide de l'Union européenne. D'ailleurs, l'Union européenne a toujours une vision négative de la Turquie ”. Cette prise de position traduit les ambitions de la Turquie de mener une politique extérieure et de sécurité plus autonome, rendant ainsi le jeu régional encore plus imprévisible.

Le réchauffement des relations avec le voisin syrien, si longtemps honni, comme en témoigne la signature de deux accords de défense en juin 2002 ou l'accueil chaleureux réservé au chef du gouvernement syrien en visite à Ankara les 28 et 29 juillet 2003, participe de cette réorientation de la politique étrangère turque, au grand dam de Washington. Les deux capitales ont tout à gagner d'une amélioration de leurs relations bilatérales. Ankara y voit l'occasion de redorer son blason auprès de l'opinion publique arabe. Sur un plan économique, un apaisement contribuerait à faciliter l'obtention de certains marchés et à ouvrir une voie de passage pour l'eau, ressource dont la Turquie dispose en abondance. Du point de vue de la Syrie, l'avantage serait en premier lieu stratégique en contribuant à conjurer le funeste destin que lui prédisent certains dirigeants américains.

Au-delà des frontières syriennes, la Turquie cherche à se rapprocher également du grand voisin iranien. En effet, malgré les divergences profondes qui subsistent entre les deux pays sur le plan idéologique (le kémalisme est aux antipodes de la République islamique) et en matière de politique étrangère (la Turquie est membre de l'OTAN et un important allié des États-Unis), Ankara et Téhéran esquissent les premiers pas d'une entente basée sur une vision commune du paysage géopolitique régional.

Le Premier ministre Abdullah Gül estime qu'il est dans l'intérêt turc et iranien de développer des relations de bon voisinage et de coopération car elles ouvrent de nouvelles perspectives pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région. Sur le plan économique, le volume des échanges est significatif depuis les années 1980, conséquence de la fermeture de certains marchés après la révolution iranienne, puis de la guerre Iran-Irak. Un important accord portant sur la fourniture de gaz naturel iranien à la Turquie pendant plus de deux décennies est par ailleurs signé le 11 août 1996. La volonté de diversification du champ diplomatique turc vise, de manière plus ou moins informelle, à freiner les velléités interventionnistes des Etats-Unis.

Enfin, la constitution d'un axe israélo-turc représente une nouvelle donnée significative dans l'environnement stratégique du Moyen-Orient. Pour les deux États, cet axe permet de rappeler leur appartenance fondamentale au camp occidental, ce qui ne peut comporter que des retombées positives par rapport au grand frère américain. La relation triangulaire Etats-Unis/Israël/Turquie permet en outre à cette dernière d'obtenir le soutien du puissant lobby juif à Washington sur un marché toujours très disputé, notamment par les Grecs et les Arméniens.

Mais l'entente israélo-turque répond surtout à des intérêts réciproques essentiels eu égard aux autres États de la région. Par leur situation géographique respective, les deux pays représentent l'un pour l'autre un partenaire précieux par rapport aux pays arabes et à l'Iran. En 1996, en effet, la Turquie a conclu avec Israël sous l'égide des Etats-Unis, deux accords militaires et stratégiques d'une très grande importance (voir en annexe 6 les grandes lignes stratégiques et militaires de ces accords). Ces accords militaires ont entraîné une forte intensification des échanges commerciaux en général entre les deux pays qui se perçoivent de plus en plus comme des partenaires complémentaires.

La priorité accordée par la Turquie à son alliance avec Israël s'est manifestée enfin dans deux autres domaines, la question de l'eau et la reconnaissance du Génocide arménien (livraison d'eau par bateaux-citernes géants par la Turquie à Israël et lobbies juifs très puissants à Washington au service de la cause turque face à la diaspora arménienne d'Amérique).

c) Une politique d'extension culturelle volontariste, mais aux résultats mitigés

L'implosion de l'URSS le 8 décembre 1991 a ouvert à l'État turc un espace d'extension dans les pays turcophones du Caucase et de l'Asie centrale : Azerbaïdjan, Turkménistan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Kazakhstan (le Tadjikistan est iranophone). Le 1^{er} septembre 1991, devant la Grande assemblée turque, le président Turgut Ozal appela ses concitoyens à ne pas “ manquer cette chance qui se présente pour la première fois depuis 400 ans ”. Une stratégie d'expansion culturelle fut immédiatement mise en œuvre par l'État turc afin de “ s'affirmer comme une puissance clef du système eurasiatique ” pour en tirer les bénéfices politiques, économiques et énergétiques.

En octobre 1992, à l'initiative d'Ankara, a été créée l'organisation des États turcophones. Y ont adhéré la Turquie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Kirghizstan. Par ailleurs, dès le début des années 1990, l'État turc élaborait une stratégie de développement des liens culturels avec le Caucase et les pays d'Asie centrale, vite remarquée par les spécialistes. Cette stratégie ethno-culturelle a reçu l'appui sans réserve des Américains et des Européens qui y ont vu un moyen efficace de pénétrer une zone stratégique jusque-là sous influence russe et iranienne.

Malgré cette présence, un certain nombre de désillusions sont perceptibles, du résultat mitigé de l'accueil d'étudiants boursiers aux difficultés rencontrées jusque dans le domaine linguistique, les différents locuteurs de la langue turque ayant de fait de réelles difficultés à communiquer entre eux.

B) des difficultés internes importantes et nombreuses

Au-delà du bilan plus ou moins positif retenu par les observateurs dans la marche de la Turquie vers la démocratie (élections libres, partis politiques multiples, presse pluraliste, etc.) il convient de prendre en considération les faiblesses et les vulnérabilités de l'acteur géostratégique turc tant sur le plan culturel, identitaire, politique qu'économique.

1) le problème kurde

a) La négation du fait kurde (voir carte des territoires kurdes en annexe 7)

Arc-bouté sur l'intangibilité de ses frontières, le pouvoir centralisateur turc a toujours nié le fait kurde analysé comme une remise en cause de l'Etat-nation. La politique officielle de la Turquie a toujours consisté à verrouiller une dynamique présentant le double danger de l'effet de masse (les Kurdes sont 12 millions) et de l'effet de domino (d'autres minorités risquant de demander un traitement identique).

b) L'affaiblissement de la cause kurde

La mouvance nationaliste kurde qui s'appuie sur le droit à déterminer son destin a décidé d'abandonner la lutte armée après l'arrestation du leader historique de PKK le 15 février 1999. Si les affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants du PKK ont quasiment cessé, le gouvernement turc refuse toujours de négocier avec l'organisation armée kurde qui n'est plus considérée comme une menace sérieuse. Aujourd'hui, le pouvoir turc est pris dans une contradiction de taille entre la nécessité de respecter les " critères de Copenhague " liés à sa candidature à l'Union européenne qui prévoit notamment le respect des droits des minorités et sa position officielle qui continue à nier toute question kurde d'ordre ethnico-politique. Au fond, la question kurde révèle l'inachèvement du processus de l'Etat national turc et le refus des dirigeants d'accepter les minorités nationales et de vouloir penser la refondation de l'Etat dans le respect et la reconnaissance de ses minorités.

2) le risque d'une incompatibilité identitaire

a) Un régime islamique au pouvoir

Créé sur les cendres d'une formation islamiste interdite, le parti de la justice et du développement (AKP) a accédé au pouvoir en novembre 2002 en se dotant d'une confortable majorité à la grande assemblée générale. D'aspirations démocratiques sur le plan politique, libérales sur le plan économique et conservatrices sur le plan social et culturel, ce parti islamique constitue une originalité certaine comparé aux autres formations politiques européennes.

Sans aller jusqu'à remettre en question le modèle laïc turc, l'arrivée au pouvoir de cette formation politique islamique ne manque pas de le questionner d'autant plus ce parti s'est constitué sur une base électorale solide au sein des catégories de salariés aspirant à gravir l'échelle sociale et au sein d'une nouvelle classe moyenne industrielle. A titre d'exemple, le positionnement de l'AKP durant la crise irakienne a révélé sa perméabilité aux attentes de la société turque, très majoritairement contre la guerre. Dans ce contexte, l'occidentalisation de la population turque, souvent évoquée pour ses élites est-elle une réalité largement partagée ?

D'ailleurs, même si sa portée est avant tout symbolique, la décision du gouvernement sur le port du voile a suscité de nombreux commentaires peu favorables parmi les observateurs européens.

La Turquie est certes officiellement un pays laïc mais en dépit de l'occidentalisation forcée de Mustapha Kéral, elle reste majoritairement musulmane. Cette laïcité repose principalement sur les 30 000 officiers turcs qui en sont les gardiens et il est possible que ce système perdure. Toutefois, l'évolution politique récente, avec la progression des islamistes, ne le garantit pas. De plus les difficultés économiques auxquelles est confrontée actuellement la Turquie risquent de fournir aux fondamentalistes un terreau favorable au développement d'un islam dur. Le célèbre éditorialiste turc Mehmet Ali Birand a écrit au lendemain du scrutin du 3 novembre 2002 " La victoire de l'AK symbolise une révolte contre l'Etat, celle des défavorisés, des égarés, des muselés ". Il est donc acquis que non seulement la notion de " club musulman " est un fait mais aussi que la Turquie en fait partie. Ainsi, son entrée dans l'Union européenne signifierait l'arrivée de près de 70 millions de musulmans au sein d'un ensemble de 350 millions d'habitants dont la tradition religieuse s'étirole (voir carte des religions en Europe en annexe 8). Ce simple fait pose déjà le problème de l'intégration.

b) Une européanisation factice

Il existe une certaine contradiction entre la quête d'intégration manifestée par un Etat turc qui légifère sur quelques options démocratiques pour séduire les Européens et la nature véritable du pouvoir turc qui continue d'opprimer ses minorités et de s'affranchir du complet respect des droits de l'homme.

Plus récemment, le fait qu'une forte majorité de la population turque se soit prononcée en faveur d'un parti islamique peut s'analyser comme une accélération du processus d'islamisation de la société turque. Sur le plan anthropologique, ces dernières élections traduisent un certain éloignement de la Turquie de l'Occident.

Nous avons vu que les attentes des européens en matière de respect des droits de l'homme étaient fortes. Mais peut-on, au niveau de la population, donner de l'extérieur un sens qui n'est pas le sien à une société ou à une communauté ? Il est à craindre que l'eupéanisation factice de la société turque à travers son incorporation dans l'Union ne la rendrait pas plus démocratique ni plus humaniste dans le cadre d'une vision occidentale. Le journal Radikal d'Istanbul⁸ estime que le slogan " le salut de la Turquie se trouve dans l'adhésion " est un non-sens qui débouche sur le regroupement d'individus et de collectivités qui ont des visions du monde contradictoires. La question fondamentale qu'il convient de se poser est celle de la durabilité et de la profondeur de l'engouement pour l'Occident et ses valeurs qui remonte seulement au début du XX^{ème} siècle à l'époque de Mustapha Kémal.

3) le pouvoir politique discrédité par les affaires

a) La collusion entre la mafia et le pouvoir

La proximité entre le pouvoir politique et les réseaux mafieux a été révélée à l'occasion d'un banal accident de la route en novembre 1996. Dans la voiture furent retrouvés des " vrais-faux " papiers, de la drogue et des armes. Parmi les victimes se trouvaient un ex-militant ultranationaliste devenu trafiquant de drogue, un haut responsable de la police et un député du parti de la juste voie. Plus généralement, le rapport de l'inspection en chef du gouvernement turc, Kutlu Savas, rédigé en janvier 1998, fait le point sur les liens entre mafia et pouvoir. Le texte qui n'a pas été révélé dans sa totalité pour des raisons d'Etat souligne que des " groupuscules ultranationalistes illégaux " ayant infiltré l'Etat sont devenus " incontrôlables ".

⁸ Dans son éditorial de janvier 2003 intitulé " Sur quoi se fonde-t-on et quels arguments utilise-t-on pour justifier l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ?"

b) Les revenus générés par la drogue, source de corruption

Les raisons invoquées pour expliquer la collusion entre les milieux mafieux et la classe politique sont la lutte pour le pouvoir et le financement occulte des partis ainsi que la place importante prise par l'économie grise en Turquie.

Plus grave, carrefour de la drogue en provenance du triangle d'or (Thaïlande, Laos, Birmanie) et du croissant d'or (Afghanistan, Pakistan), la Turquie est devenue un pays producteur, transformateur et exportateur (voir en annexe 9 la cartes des routes de la drogue en Europe). L'argent généré par ces trafics est considérable; il est estimé à 15 milliards de dollars montant à rapprocher du revenu des exportations officielles. Le 1^{er} août 1996, le quotidien Sabah révèle qu'à eux seuls les cinq principaux propriétaires de casinos du pays possèdent jusqu'à 80 % des bons du Trésor turc ; or ces propriétaires sont tous des mafieux connus ou des narcotrafiquants de premier plan.

4) Une économie marquée par d'importantes faiblesses structurelles

En retard sur le plan économique par rapport aux pays de l'Union, La Turquie, pays encore largement rural, connaît des disparités régionales et sociales criantes tandis que l'exode massif de ses travailleurs à l'étranger n'est pas sans conséquence sur le marché de l'emploi européen.

a) Les disparités économiques régionales

Les disparités économiques sont avant tout régionales. Si les régions d'Istanbul et d'Ankara connaissent des niveaux de vie comparables aux standards européens, l'Anatolie centrale et l'Est qui sont principalement agricoles ont un très bas niveau de vie. Le gouvernement est en train d'essayer d'y remédier en encourageant les investissements privés dans cette région. Néanmoins, il existe bien deux " Turquie économiques ", la première s'apparentant à une économie de type européenne, la deuxième à un pays en voie de développement. Pratiquement 40 % de la population turque est agricole, soit un total de 15 millions, ce qui est supérieur à la somme de plusieurs pays européens.

Faire évoluer cette population vers des formes plus modernes d'activités économiques demandera un immense effort, et surtout une très longue période d'ajustement.

Enfin, l'adhésion de cet immense pays rural ferait, de façon certaine, exploser une politique agricole commune déjà fort malmenée par l'élargissement à vingt-cinq. Les provinces les plus pauvres, qui se situent majoritairement à l'Est, en zone de peuplement kurde, reçoivent beaucoup moins de crédits bancaires que les provinces les plus riches telles qu'Istanbul Ankara ou Izmir. Les investissements publics massifs réalisés dans le cadre du grand projet d'irrigation du sud-est de l'Anatolie ne suffiront pas à faire sortir cette région du cercle vicieux dans lequel elle est désormais enfermée : sous-développement/violence/sous-développement.

b) Les disparités sociales

Elles se sont accentuées au cours des dernières années, comme l'illustre l'accroissement des inégalités de revenus. Selon les statistiques officielles, 20 % de la population perçoit 55 % du revenu national, et les 5 % les plus riches, plus de 25 %. A côté d'une extrême pauvreté dans les coins les plus reculés du pays ou dans certains bidonvilles, la Turquie compte, selon le magazine Forbes, trois familles figurant parmi les plus fortunées du monde. Cette tendance au creusement des inégalités s'est accentuée en raison de la forte crise économique qui a frappé le pays au printemps 2001. En quelques jours la monnaie nationale a perdu 45 % de sa valeur et de nombreuses petites entreprises ont dû fermer leurs portes. Plus de 500 000 travailleurs ont perdu leur emploi. Le produit intérieur brut s'est contracté de plus de 10 % à l'occasion de cette crise, plancher jamais atteint depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

c) les conséquences de l'immigration turque sur le marché du travail européen

Dès 1963, le traité d'Ankara⁹ proclame, au rang des objectifs à réaliser graduellement, la libre circulation des travailleurs. Or, la jeune population turque se caractérise par une forte mobilité externe vers l'étranger et notamment vers l'Europe communautaire.

⁹ Accord mixte qui depuis le 12 septembre 1963 prévoit l'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne. C'est le seul accord externe de la communauté à contenir des dispositions relatives à la libre circulation de la main d'œuvre. Celle-ci doit être organisée " en s'inspirant des articles 48, 49 et 50 du traité instituant la communauté européenne ".

Si cette immigration était souhaitée dans les années 1960, l'installation de 4 millions de ressortissants turcs dans la CEE au milieu des années 1980 (dont une grande partie en Allemagne) a suscité de nombreuses réactions négatives. Une des conséquences fut l'arrêt officiel de l'accueil des immigrés dans les Etats européens, puis l'instauration, à partir de 1980, de visas d'entrée pour les Turcs. Les conditions de délivrance se sont ensuite durcies avec l'application du traité de Schengen qui confirme l'inscription de la Turquie sur la liste des Etats tiers.

Les difficultés économiques de la Turquie alliées à la jeunesse et à la faible qualification de sa population entraîneraient, à coup sûr, une vague d'immigration importante en direction des pays européens en cas d'intégration à la communauté européenne. En conséquence, et afin de ne pas déstabiliser un marché de l'emploi déjà précaire en Europe, les législateurs devront inclure des clauses spéciales concernant la libre circulation des travailleurs turcs. Ces dispositions particulières singulariseraient la Turquie en lui conférant un statut particulier au sein de la communauté. Dans le cas où aucun frein ne serait posé sur l'immigration turque, la nature même du marché du travail des pays européens, et en particulier de l'Allemagne, changerait fondamentalement.

L'intégration économique de la Turquie au sein de l'Union européenne ne pourra s'effectuer de façon simple. La faiblesse de l'économie turque encore sous le coup des crises de 2000 et de 2001 entraînerait une immigration massive en Europe. De plus, l'attractivité du marché turc, encore à bien des égards apparenté à celui d'un pays en voie de développement et grevé par la corruption et les lourdeurs administratives, est encore faible. Enfin les aides attribuées à la Turquie seront autant d'aides en moins pour les autres pays: en particulier les fonds de la PAC seraient plus faibles pour la France et les autres pays européens.

5) L'omniprésence inquiétante des militaires

a) Conservatisme et contre pouvoir militaires

Bien que l'armée soit une des institutions les plus respectée du pays, elle ne propose aucun projet politique réel et on peut douter qu'elle constitue un moteur pour changer la Turquie.

En effet, bien que les généraux ne puissent réellement se permettre un coup d'état dans les conditions actuelles, la crainte de leur intervention dans la vie politique demeure une source d'inquiétude pour la population¹⁰.

De plus, on pourrait noter que c'est l'armée qui a ouvert la voie de l'islamisation de la population (cours de religion obligatoire dans les écoles publiques, entre autres) pour lutter contre la montée du communisme et ce dès les années 1960.

La Turquie est, depuis 1923, bâtie politiquement sur un modèle occidental et en apparence dotée d'institutions démocratiques. Néanmoins, elle est dirigée depuis sa création par le haut commandement militaire. Ce dernier, gardien de l'héritage kémaliste, édicte les règles du jeu et se réserve le droit d'intervenir à tout moment par le biais du Conseil de sécurité national (MGK)¹¹. De plus, les officiers conservent le contrôle des relations internationales avec en particulier l'avenir de Chypre, le partenariat stratégique avec les Etats-Unis et les accords signés avec Israël.

Après des débuts sous les meilleurs auspices, les relations entre l'armée et la nouvelle majorité au pouvoir ont rapidement commencé à se dégrader dès la première tentative d'atteinte à la laïcité. Ce qui a été appelé " la guerre du foulard " illustre particulièrement ce rôle de garde fou que les militaires entendent bien jouer. Lorsque le nouveau président du Parlement, l'islamiste Bulent Arinc est apparu en public avec son épouse voilée, ce geste a été interprété comme une atteinte à l'un des six préceptes d'Atatürk, la laïcité¹². Si en façade, la réaction des militaires fut dans un premier temps mesurée, les mise en gardes se succédèrent jusqu'à la réunion mensuelle du Conseil de sécurité au cours de laquelle les généraux exigèrent le maintien de l'interdiction.

¹⁰ Les trois derniers coups d'état qui ont eu lieu en 1960, 1971 et 1980 restent d'actualité dans l'esprit des turcs.

¹¹ Le MGK est présidé par le chef de l'État, il est composé du Premier ministre, des ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur, des commandants en chef de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, de la gendarmerie et du chef d'état-major des armées. Il se réunit une fois par mois.

¹² Le port du foulard a été jugé incompatible avec la notion " d'habillement moderne " par la cour constitutionnelle en 1999.

b) Un frein au processus de consolidation démocratique

Cette institution “ en marge ” du reste de la société, gouvernée par des généraux ayant un pied dans la vie économique et politique, est un pouvoir fondamental en Turquie.

L'évolution de ce pays vers une forme de démocratie passerait nécessairement par une diminution drastique du pouvoir des militaires ce qu'ils ne sont absolument pas prêts à accepter. De ce fait, l'Europe se retrouverait avec un problème insoluble à gérer : la deuxième armée de l'OTAN refusant de quitter le pouvoir alors que son retrait de la vie politique constitue une condition sine qua non de la normalisation de la démocratie turque.

*

*

*

L'adhésion d'une puissance régionale participant d'une autre culture et dont l'économie s'apparente encore à celle d'un pays en voie de développement pose des problèmes particulièrement complexes. De plus les inquiétudes récurrentes sur le respect des droits de l'homme, la question kurde toujours en suspens et l'absence de reconnaissance solennelle du génocide arménien ne sont pas à même d'être convenablement gérés à l'intérieur de l'Union dans la mesure où l'entrée de la Turquie entraînerait une nécessaire revue des règles régissant notre communauté. Sans être impossible ni inenvisageable, cette modification toucherait les fondements même de l'Union européenne et en altérerait la nature, rendant les gains géopolitiques d'une intégration incertains et réduits.

CONCLUSION

Par son étendue et son positionnement géographique déterminant, notamment en matière de flux énergétiques, son ouverture sur le monde turcophone, la Turquie, puissance régionale de première grandeur dans la Méditerranée orientale et l'Asie mineure, apparaît bien comme une zone de stabilité dans un environnement géopolitique particulièrement instable. Ainsi, l'Union européenne, si elle s'enrichissait de la Turquie verrait sa sphère d'influence renforcée face aujourd'hui aux Etats-Unis et demain à la Chine.

Cependant, le jeu que les E-U souhaitent voir jouer par la Turquie en Asie, les propres ambitions internationales de cette dernière et les interrogations sur la capacité de l'Europe à intégrer une Turquie minée de l'intérieure par de lourdes difficultés économiques, culturelles et politiques rendent incertains les gains de puissance escomptés. Si l'adhésion de la Turquie à la communauté européenne constitue un atout certain au niveau géopolitique, elle est porteuse de problèmes si complexes au niveau économique et politique que la cohérence et le fonctionnement de l'Union s'en trouveraient menacés.

En refusant d'intégrer la Turquie en arguant de l'incompatibilité des politiques de ces deux ensembles, l'Europe aurait beaucoup à perdre en termes de capacité d'influence en direction de la Méditerranée orientale et de l'Asie centrale. Le contrôle des sources d'approvisionnement en matières premières (eau, gaz et pétrole) tant convoitées serait laissé entièrement aux pays limitrophes et indirectement aux E-U. A terme, la Turquie verrait son influence de puissance régionale s'accroître et elle deviendrait, en s'associant avec les Républiques turcophones de la région, un pôle concurrençant fortement l'Europe. A l'inverse, l'intégration pleine et entière de la Turquie ouvrirait la voie à de grandes difficultés politiques et économiques.

L'Union européenne connaîtrait un afflux de main d'œuvre et, par voie de conséquence, une hausse du travail illégal et une déstabilisation certaine de son marché du travail. De plus, la résolution du problème kurde incomberait aux 28 pays qui devraient s'immiscer dans les affaires intérieures d'un de leurs membres. La nature des relations entre les pays de l'Union s'en trouverait fortement modifiée. Il est à redouter que l'Europe qui éprouve déjà de grandes difficultés à parler d'une même voix en matière de politique extérieure se déchire sur l'attitude à adopter sur la question islamiste et des relations avec les pays arabes.

Confrontée à ces deux écueils, l'Union européenne se doit d'offrir une alternative, en favorisant la naissance d'un futur bloc régional¹³ et en accentuant en Transcaucasie, sa présence équilibrante qui sera d'ailleurs considérée par la Russie, comme beaucoup moins menaçante que l'exclusive présence américaine. Cette stratégie européenne passerait par le développement d'un partenariat privilégié avec la Turquie, la question de l'intégration étant repoussée à un horizon plus lointain.

¹³ Incluant la Turquie et Israël avec lesquels elle développerait des relations et accords privilégiés, justifiés par sa proximité et l'importance des échanges économiques existant d'ores et déjà dans cette zone.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : carte des étapes de l'élargissement de l'Union

Annexe 2 : carte de la Turquie (présentation physique générale)

Annexe 2 bis : carte de la Turquie au sein du Moyen Orient (“ Middle East ”)

Annexe 3 : carte sur le monde turcophone

Annexe 4 : fiche sur les enjeux énergétiques de la Turquie

Annexe 5 : cartes sur les routes du pétrole dans la région turque

Annexe 6 : fiche relative aux grandes lignes militaires et stratégiques de l'accord entre la
Turquie et Israël

Annexe 7 : cartes relative au territoire kurde

Annexe 8 : carte des religions en Europe

Annexe 9 : carte relative aux routes de la drogues en Europe

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages et périodiques :

Gwénaelle Le Guillou. L'Union européenne et la Turquie ; coll. : publication du centre de recherches européennes ; Ed. : Apogée, 1999

Marc Galle. La Turquie vers l'Europe : enjeux de l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne ; coll. : Témoignages, 1996

Réflexion sur la politique extérieure de la Turquie ; Didier Billion. Etudes helléniques, vol. 8, automne 2000

La Turquie et la politique européenne de sécurité commune ; Ellie Kheir. Cahiers d'études stratégiques n° 3, 2002

La candidature de la Turquie à l'Union européenne : enjeux politiques et immigration ; Hamit Bozarslan. Politique étrangère, été 2001

L'Union européenne et la Turquie ; Elmas Hasan Basri. Cahiers d'études stratégiques n° 26, décembre 1998

Les ambitions géopolitiques de la Turquie : risques et réalités Calogeropoulos Aristidis. Etudes helléniques vol. 5, printemps 1997

Turquie : le temps des grandes ambitions ; Pierre Billion. Politique internationale n° 101, automne 2003

Les deux natures de la Turquie ; Michel Marian. Esprit n°291, janvier 2003

L'Europe et la Turquie ; Jean Baechler. Commentaires n° 101, printemps 2003

La Turquie doit-elle être en Europe ? ; Philippe Durteste. Défense nationale n° 3, mars 2000

Géopolitique de la Turquie à partir du Grand Echiquier de Zbigniew Brzezinski ; Philippe Marchesin. Etudes internationales n°1, mars 2002

La Turquie en Europe : imaginaire et politique ; Benoît Dupin. Temps modernes, printemps 2003

Les conséquences géopolitiques de la Turquie dans l'Union européenne ; Jules Mardirassian. Eurorient n°15, 2003

Sites Internet :

Sites d'information d'origine turc

www.hurriyet.com.tr
www.milliyet.com.tr
www.turkishdailynews.com
<http://www.tbmm.gov.tr>
www.mfa.gov.tr
www.tusiad.org

Sites d'information généralistes

<http://www.europe2020.org/>
<http://www.geoscopie.com/>
<http://european-convention.eu.int/>
<http://www.portedeurope.org/>
<http://www.info-europe.fr/>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/>
<http://www.assemblee-nat.fr/europe/>
<http://www.i-d-europe.org/>
<http://www.diplomatie.fr/>
<http://www.defense.gouv.fr/>
<http://www.premier-ministre.gouv.fr/>
<http://rfi.fr/>
<http://www.ifrance.com/europe/>
<http://www.stratisc.org/>
<http://www.nato.int/>
<http://www.diploweb.com/>
<http://www.geopolitique.le-guide.net/>
<http://w3.arte-tv.com/ledessousdescartes/>
<http://www.lemonde.fr/>
<http://www.monde-diplomatique.fr/>
<http://www.lexpress.presse.fr/Express/>
<http://www.courrierinternational.com/>